

Commune de Noyant-Villages

Révision du PLU – Atelier citoyen du 09 octobre 2018 – Compte-rendu

PRESENTS

- Cf. feuille de présence en annexe

ECHANGES

Secteur 1 : Broc, Chalonnès-sous-le-Lude, Dénezé-sous-le-Lude, Noyant

Secteur 2 : Genneteil, Chigné, Lasse, Chavaignes, Auverne

Secteur 3 : Meigné-le-Vicomte, Breil, Méon, Linières-Bouton, Parçay-les-Pins

THEME 1 : EQUIPEMENTS

- Peu d'offre en lien avec les scolaires.
- Châteaux de la Loire
- Présence de nourrice agréées, 3 garderies sur Auverne, Chigné et Lasse.
- Utilisation importante des transports scolaire pour aller par exemple vers Chigné, temps long de trajet pour les enfants le matin et le soir.
- Pendant les périodes scolaires, il y a la garderie périscolaire, mais pendant les vacances, difficulté pour la garde des enfants : il faut prévoir les nourrices ou les centres aérés (dans ou en dehors du territoire).
- Sur ce territoire rural, la garde des enfants est souvent résolue par l'entre-aide (grands-parents).
- Risque de fermeture des écoles, ce qui impacterait beaucoup le commerce.
- Prévoir des transports scolaires plus adaptés vers les écoles : desservir aussi les petits hameaux.
- Pour les cantines scolaires, les regroupements scolaires peuvent générer une diminution de personnel.
- Pour les activités des adolescents, adultes ou seniors, l'offre se trouve presque intégralement sur Baugé-en-Anjou, Le Lude et Noyant.
- Manque très important de médecins dans le secteur, il faut aller au Lude, à Baugé-en-Anjou ou à Noyant et les médecins généralistes vieillissent donc il faut prévoir un renouvellement de ces médecins mais aussi faire venir des spécialistes de tous types (kiné, ophtalmologiste, dentiste...).
- Améliorer l'entretien, le tracé des chemins communaux.
- Renforcer la découverte de l'histoire de la commune : la vraie croix d'Anjou, les différents châteaux, les chambres d'hôtes, les gîtes...
- Faire diffuser l'information concernant l'offre touristique (en français et en anglais).
- Pendant les vacances scolaires, les enfants sont principalement accueillis sur Noyant ou Vernantes.
- Il n'y a plus d'école sur Méon.

- Trop de classes ferment ce qui entraîne la mort des villages.
- Les lieux de loisirs correspondent à : la piscine sur Noyant, les espaces pour la boules de forts, les bibliothèques, le théâtre, la randonnée, la chasse, le musée...
- Il y a un manque de mutualisation entre les communes historiques de Noyant-Villages.
- Les activités spécifiques se trouvent à l'extérieur du territoire (patinoire à Bourgueil, cinéma à Baugé, bowling à Saumur...).
- Manque bar de nuit, de restaurants, d'activités pour les soirées.
- Seulement 3 généralistes sur le territoire contre 5 il y a quelques années. Il y a un manque de spécialistes sur la commune, l'offre se trouve sur Angers, Saumur, Baugé.
- Les activités pour un séjour touristique : randonnée, patrimoine, cyclisme, musées, châteaux de la Loire...

THEME 2 : ECONOMIE

- Il y a un manque de magasins spécialisés sur le territoire (bricolage, jardinage...).
- La présence de commerces ambulants a déjà été tentée mais cela n'a pas marché car les produits étaient trop coûteux. Il serait donc plus intéressant de mettre en place un service de livraison à domicile quand les artisans sont absents.
- Améliorer les repas servis dans les cantines en cuisinant des produits locaux.
- Il y a un manque de restaurants ouverts le weekend sur la commune.
- Pour le shopping, les habitants vont au Lude, Baugé, Angers, Tours... car aujourd'hui le territoire ne propose plus de commerces d'habillement notamment.
- Il y a un manque d'offre d'emploi sur le territoire.
- Pour les achats quotidiens, les habitants se rendent dans les boulangeries, épiceries, bars du territoire et notamment au Intermarché de Noyant. Pour les courses plus importantes, les habitants se rendent dans les supermarchés de Baugé, Saumur, La Flèche...
- Le lieu privilégié pour le développement économique est la zone d'activités de Noyant.

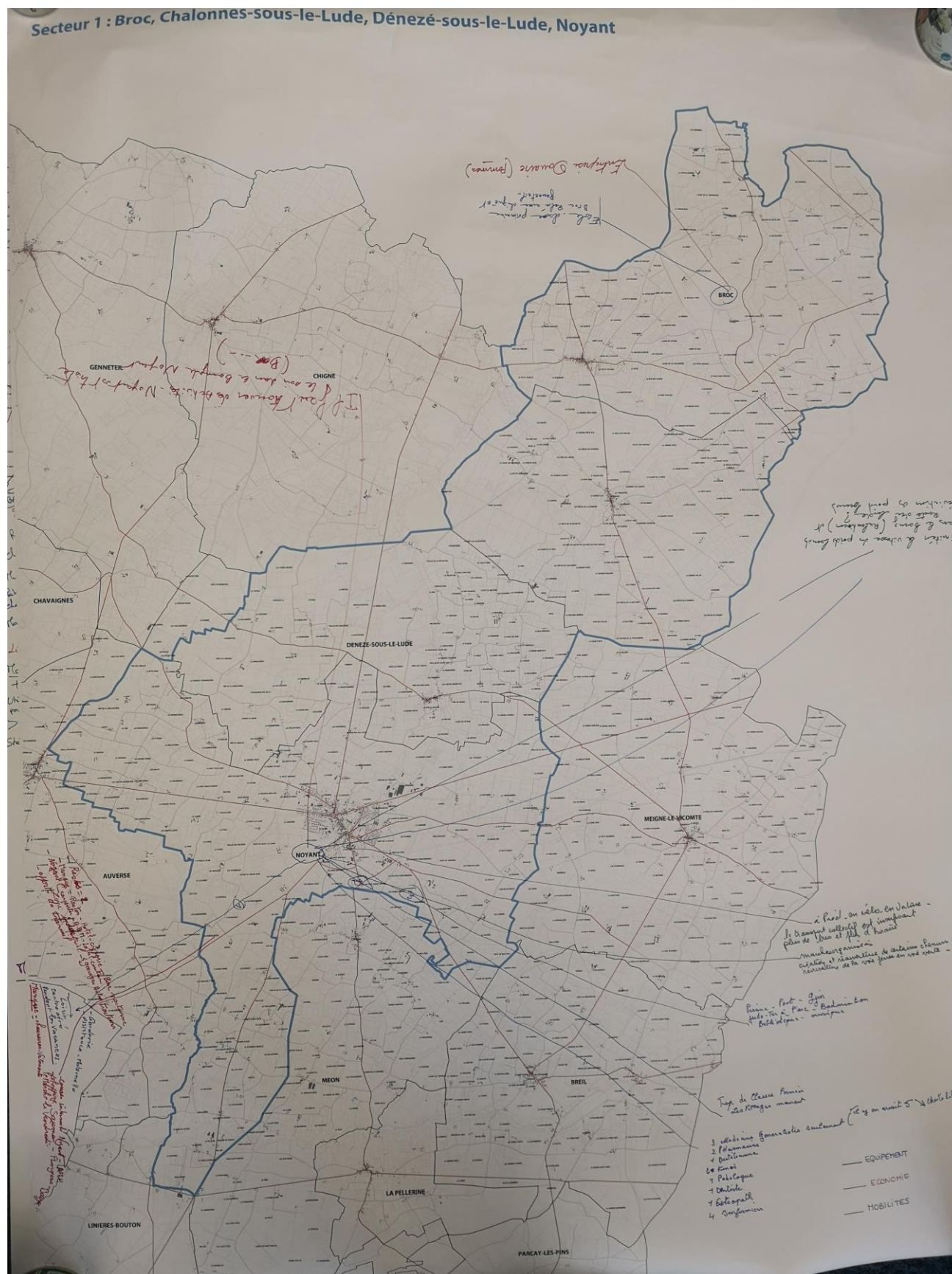
THEME 3 : MOBILITES

- Une forte utilisation de la voiture sur le territoire.
- L'offre en transport collectif est limitée sur la commune, même vers les pôles urbains importants tels qu'Angers. La fréquence des bus est particulièrement restreinte.
- L'ancienne voie ferrée dispose d'un fort potentiel pour le développement des mobilités douces.
- Il y a un manque de pistes cyclables sur la commune.
- La grande majorité des déplacements se font en voiture ou en bus.
- L'offre de bus est limitée dans le sens où elle ne dessert pas les communes déléguées les plus petites,
- Il est nécessaire d'améliorer les centres-bourgs en termes d'accessibilité.
- Des problèmes de sécurité en termes de déplacements dans les bourgs sont identifiés.
- Une réouverture de la voie ferrée en voie verte pourrait être un atout pour le développement touristique du territoire.
- Limiter la vitesse des poids lourds dans le bourg.
- L'offre de stationnement est suffisante dans les bourgs.

Qu'est-ce que le territoire peut apporter à une personne extérieure du territoire ?	Qu'est-ce-que le territoire n'apporte pas à une personne résidant sur le territoire ?
CALME SERENITE QUALITE DE VIE / DOUCEUR DE VIVRE SOLIDARITE / LIEN ENTRE LES HABITANTS PRIX DE L'IMMOBILIER	TRAVAIL EVEIL / OFFRE CULTUREL COMMERCE / RESTAURATION / HOTELLERIE OFFRE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR BORNE ELECTRIQUE



CARTE secteur 1 : Broc, Chalonnès-sous-le-Lude, Dénezé-sous-le-Lude, Noyant



Secteur 2 : Genneteil, Chigné, Lasse, Chavaignes, Auverse

